

Nantes, le 5 mars 2021

L'ESB et l'ENSTIB sont deux établissements d'enseignement supérieur au service des entreprises qui utilisent ou transforment le bois. Au-delà de nos spécificités, nous partageons les mêmes missions : formation, recherche et accompagnement des entreprises.

- L'offre de formation de nos deux écoles répond aux attentes des entreprises que nous associons lors de la construction des programmes, au travers de nos conseils de perfectionnement, et aussi pour dispenser des enseignements. Nos élèves travaillent sur des problématiques des industriels lors des projets de fin d'études et sont accueillis dans les entreprises pour des stages ou en apprentissage. Diplômés, ils rejoignent ces entreprises pour apporter leur compétences et idées nouvelles au service de la compétitivité.
- En recherche, nous nous efforçons d'améliorer les performances naturelles du bois et de ses dérivés, trouver les technologies pour construire plus haut, renouveler la ressource forestière, concevoir les solutions pour tendre vers un objectif de neutralité carbone... ces axes visent à trouver les réponses aux questions que se posent les entreprises et faire du bois LE matériau de la transition écologique.
- Plus proche du terrain, Bois HD et le CRITT Bois sont deux outils réactifs et de proximité pour traiter les questions d'innovation, renforcer les capacités des bureaux d'études le temps d'un projet ou encore réaliser des essais de confirmation des performances des produits à base de bois.

Nous appelons les entreprises qui utilisent ou transforment le bois à se mobiliser en faveur de nos deux écoles et plus largement en faveur des établissements qui proposent des formations sur le bois. Au moment d'affecter le Solde de la taxe d'apprentissage, les entreprises doivent soutenir leurs écoles. Sans ces moyens complémentaires, qui ne viendront pas des autres filières, nos écoles ne peuvent pas se développer ou s'adapter aux enjeux auxquels nous devons faire face ensemble.

- Investissements dans de nouveaux outils de transformation
- Création ou mise à jour de formations
- Recrutement d'enseignants et d'enseignants chercheurs
- Maintien des programmes de recherche
- Campagnes de communication pour attirer des jeunes dans nos formations

Par ce message, nous vous invitons à demander à vos entreprises adhérentes ou celles de votre réseau de verser leur solde de taxe d'apprentissage aux écoles de la filière bois (newsletter, courrier, site internet).

Investir dans une école, c'est investir efficacement dans l'entreprise de demain en faisant preuve de solidarité avec nos jeunes générations !

Nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire qui vous serait utile pour diffuser cette demande.

Dans cette attente, recevez nos meilleures salutations.

Arnaud GODEVIN  
Directeur de l'ESB



Laurent BLERON  
Directeur de l'ENSTIB

